

## Permis de conduire et travail

Par **tweety**, le **07/05/2006** à **10:12**

bonjour,

je passe mon permis bientôt et j'aimerais savoir si mon employeur doit me donner ma journée vu qu'il s'agit d'un examen d'état?  
mon responsable ma dit qu'il ne me donnerais pas ma journée et que je devrais donc la prendre sur mes congès.  
peut-il refuser de me donner ma journée?

merci

Par **jeeecy**, le **07/05/2006** à **11:29**

bonjour

si le fait que tu passes ton permis n'a rien a voir avec le travail que tu effectues chez ton employeur, alors il te faut effectivement prendre une demi-journee de conges car le passage du permis est un fait d'ordre privé

par contre si ton employeur t'oblige a passer ton permis pour conserver ton emploi ou autre, alors la le passage du permis est a la fois prive et professionnel, donc tu peux exiger de ton employeur qu'il te decompse en temps de travail effectif le temps necessaire au passage du permis mais je ne pense pas que ce soit ton cas